



# 11ÈME MOBILISATION

## CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES



Après un 11<sup>ème</sup> 49.3 sur la loi de finances de la sécurité sociale, 9 députés font échouer la motion de censure... La réforme des retraites est adoptée par le parlement.

Y aura-t-il un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) ?

*Si tel est le cas, comment se met en place le RIP ?*

*Si la proposition de loi est bien conforme, le Conseil constitutionnel valide le principe du recueil des soutiens par une décision publiée au Journal officiel. Le recueil des signatures se fait sur un site internet spécifique et ce pour une durée de neuf mois.*

*À l'issue de la période, le Conseil constitutionnel vérifie si la proposition de loi a obtenu le soutien d'au moins un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales.*

Rappelons-nous le RIP contre la privatisation des Aéroports de Paris, notre engagement pour défendre l'entreprise avec nos valeurs celle d'un syndicat AUTONOME : LE SAPAP

Le Conseil constitutionnel est saisi et rendra sa copie le 14 avril.

Alors soyons toujours plus nombreux dans la rue, contre cette réforme des retraites et pour réclamer des hausses de salaire face à l'inflation galopante.

Le syndicat SAPAP vous invite à défendre vos droits, vos acquis sociaux et contraindre le gouvernement à retirer cette réforme.

Les préavis de grève déposés pour cette date vous permettent de vous déclarer gréviste et nous rejoindre.

1700 salariés d'Aéroports de Paris sont concernés par un départ en retraite dans les 10 ans à venir....



**RENDEZ-VOUS : Jeudi 6 avril  
Départ des Invalides à 14h00  
Arrivée Place d'Italie**